

# CONSEIL DE COMMUNAUTE du 24 juin 2008

## PROCES-VERBAL

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 46  
Nombre de Conseillers présents : 40  
Nombre de Conseillers présents et représentés : 45  
Quorum : 23  
Date convocation du Conseil Communautaire : 18/06/08  
Date d'affichage de la convocation au siège : 18/06/08  
 La séance est ouverte

Le 24 juin de l'année deux mille huit à 18 h 00  
 en la Salle des fêtes de Saucats

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes  
 de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la  
 Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Absent</i>
TAMARELLE Christian (Président)	X			GAZEAU Francis (Vice-Président)	à/c 18h30		
CLAVERIE Jean (Vice-Président)	X			LIEBAUT JANY Céline (Vice-Président)	X		
CONSTANT Daniel (Vice-Président)		M. GARROS		LEMIRE Jean André (Vice-Président)	X		
DARRIET Bernard (Vice-Président)	X			MAYEUX Yves (Vice-Président)		M. BAQUER	
DUFRANC Michel (Vice-Président)	à/c 19h00			SECCO Danielle (Vice-Président)	X		
FATH Bernard (Vice-Président)	X			SOURROUILLE J. Paul (Vice-Président)	X		
Philippe DANNE	X			THERON Pierre Jean (Vice-Président)	jusqu'à 19h30		
Martine TALABOT		M. DIEU		Philippe NARDI	X		
Jean Michel ALLINCKX	X			Benoist AULANIER	X		
Michel BAQUER	X			Nadine CHENNA	X		
Lionel PEZAT	à/c 18h30			Dominique GOURGUES	X		
Anne Marie CAUSSE	X			Jean Paul MERCADIE	X		
Muriel RICHARD	X			Lionel PEYROUT	X		
Philippe BALAYE			X	Pierre VIDAL	X		
Michèle BOURROUSSE	X			Pascal BARROUILHET	X		
Catherine SAUNIER	X			David BONIN	X		
Daniel AUZIER	X			Bernard CHEVALIER	X		
Pili DUCOURNEAU	X			Gérard GOUVERNEUR	X		
Christine PERRIN		Mme DUCOURNEAU		Bernadette PELISSIER	X		
Françoise BETES	X			Jean Michel GACHET		M. BATISSE	
Bertrand MEALLET	X			Marylène MAY	X		
Sylvie DUFRANC	X			Jean Louis PAUQUET	X		
Alexandre LAFFARGUE	X			Michèle SOUQUIERE	X		

- Sur proposition de Monsieur le Président, Monsieur BARROUILHET est élu secrétaire de séance
- Le procès verbal de la réunion du 24 avril 2008 est adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu synthétique des décisions**

## **Conseil de la Communauté de Communes de Montesquieu**

### **le 24 juin 2008**

N° D'ORDRE	OBJET	VOTE
2008/90	Tableau des effectifs	Adopté à l'unanimité
2008/91	Régime indemnitaire du personnel	Adopté à l'unanimité
2008/92	Encaissement de trop perçu du SICES	Adopté à l'unanimité
2008/93	Subventions aux associations	Adopté à l'unanimité
2008/94	Lancement d'une étude sur les modalités de transfert des structures d'accueil de la petite enfance à la CCM	Adopté à l'unanimité
2008/95	Création d'un chantier d'insertion « entretien du petit patrimoine rural bâti »	Adopté à l'unanimité
2008/96	Contrat opérationnel avec le Conseil Général de la Gironde	Adopté à l'unanimité
2008/97	Modification du périmètre du site Natura 2000 « bocage humide de Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans »	Adopté à l'unanimité
2008/98	Document d'objectifs Natura 2000 - Réseau hydrographique du Saucats et du Gât Mort - Comité de pilotage - désignation des représentants de la CCM	Adopté à l'unanimité
2008/99	Partenariat avec l'AAPPMA de l'Eau Bourde	Adopté à l'unanimité
2008/100	Bassins versants et bords de Garonne - programmation 2008	Adopté à l'unanimité
2008/101	Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2007	Adopté à l'unanimité

2008/102	ZA les Pins Verts - Vente d'un lot à SARL Arbres Aquitaine Duprat	Adopté à l'unanimité
2008/103	ZA les Pins Verts à Saucats - Vente d'un lot à DMS Aquitaine	Adopté à l'unanimité
2008/104	ZA les Pins Verts à Saucats - Vente d'un lot à SARL Electricité des Graves	Adopté à l'unanimité
2008/105	Site Montesquieu - Promesse synallagmatique de vente à la société Synapse Robotics	Adopté à l'unanimité

# **Compte-rendu analytique**

Monsieur DARRIET accueille les membres du conseil et le public et remercie le Président de cette initiative de délocaliser le conseil.

## **2008/90 - Tableau des effectifs**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de l'ouverture de trois postes :

- un poste d'adjoint administratif destiné au recrutement d'une assistante administrative pour le service technique,
- un poste d'adjoint technique destiné au recrutement d'une graphiste au service communication qui sera chargée de la mise en page des divers documents de communication,
- un poste d'attaché principal destiné à la nomination d'un agent lauréat de l'examen professionnel.

Adopté à l'unanimité

## **2008/91 - Régime indemnitaire du personnel**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Il s'agit de prévoir les régimes indemnitaires attribuables au personnel de la CCM.

Adopté à l'unanimité

## **2008/92 - Encaissement de trop perçu du SICES**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

La Trésorerie a encaissé un montant de 44.85 euros pour le compte du SICES. Il convient de délibérer afin d'accepter l'encaissement de ce montant.

Adopté à l'unanimité

## **2008/ 93 - Subventions aux associations**

**Rapporteur : Danielle SECCO**

Trois associations ont déposé une demande de subvention :

- le Cercle des Amis de Montesquieu qui participe à la manifestation « Montesquieu et Nous ». La commission propose 1 000 €.
- la Roue Cadaujacaise : tour cycliste du canton. La commission propose 2 000 €.
- Histoire et Mémoire des Graves : manifestation la Gerbode. La commission propose 1 200€.

Adopté à l'unanimité

<b>2008/94 - Lancement d'une étude sur les modalités de transfert des structures d'accueil de la petite enfance à la CCM</b>
--

**Rapporteur : Danielle SECCO**

Lors du dernier mandat, une étude avait été réalisée sur l'opportunité du transfert des structures à la CCM qui avait mis en lumière toutes les problématiques juridiques, financières et organisationnelles et avait permis de réfléchir à ce transfert.

L'intérêt d'un tel transfert est d'offrir aux familles un mode de garde aussi diversifié que possible (crèche collective, crèche familiale, assistantes maternelles) au regard de leurs choix et de leurs revenus, et ce de manière équitable sur l'ensemble du territoire.

Deux enjeux majeurs se dégagent, à savoir la proximité avec les habitants, le lien entre les communes et les habitants ainsi que l'adhésion du personnel au projet.

Cette étude sera associée à celle de la CAF qui laisse apparaître une croissance des naissances de 12%.

Les propositions de cette étude vont dans le sens de l'amélioration des structures existantes, la création de deux structures complémentaires, la professionnalisation (amélioration qualitative des frais de fonctionnement, nécessaire continuité de services sur le territoire).

Monsieur AULANIER demande s'il y a un encouragement des crèches parentales.

Monsieur le Président rappelle que cette étude avait pour objectif de faire un état des lieux de l'accueil de la petite enfance et de regarder les modalités de reprise de cette compétence.

Il informe avoir pris rang auprès de la CAF, qui est très favorable à la reprise de la compétence par la CCM, à la création de deux structures ainsi qu'à l'aménagement de l'existant pour rendre un meilleur service.

Il souligne que l'étude qui va être réalisée portera sur les structures existantes ainsi que sur les structures à venir.

Concernant les crèches parentales, Madame SECCO répond qu'à sa connaissance il y en avait deux qui se sont transformées en crèches municipales. Ces structures peuvent tout à fait être intégrées dans le schéma d'accueil de la petite enfance. Cependant ce sont des projets qui ne sont pas portés par les collectivités.

Monsieur FATH estime qu'il s'agit d'un dossier très large qui va permettre de nombreuses avancées : d'une part lorsqu'un territoire est desservi en matière de petite enfance cela favorise la fécondité, d'autre part la parité entre hommes et femmes avec la possibilité de

faire garder son enfant dans de bonnes conditions et pour un coût acceptable. Une étude récente démontre également que la politique d'accueil de la petite enfance est un facteur d'accroissement de l'implantation des entreprises.

Madame DUFRANC ajoute que la commune de la Brède s'inscrit dans cette dynamique et confirme qu'il y a un réel besoin sur le canton (une vingtaine de familles n'auront pas de place à La Brède). Elle pense que la crèche familiale est un moyen de garde qu'il faudra développer car il correspond aux attentes des familles. Elle affirme être favorable à ce projet de transfert.

Monsieur PEYROUT souhaite que soit envisagé le maintien des structures communales et que l'effort de la CCM porte sur la création de places nouvelles.

Monsieur le Président rappelle que ces dossiers sont travaillés en partenariat avec la CAF qui a pour mission d'identifier les besoins et qui ne finance que ce qui a été identifié.

Madame SECCO ajoute que d'un point de vue légal la compétence doit être entière et totale et ne peut donc pas être partagée entre la CCM et une commune.

Monsieur GAZEAU rappelle que sur Cadaujac, la capacité est de 25 places. A ce jour, il dispose d'un agrément pour 20 places. Il s'interroge sur l'opportunité de passer à un agrément de 25 places. En outre, il précise que les tarifs ne sont pas modulables mais fixés par la CAF en fonction des revenus.

Monsieur le Président souligne qu'en termes de reprise de compétence, il y aura certainement des économies d'échelle à réaliser, notamment par le biais de commandes groupées.

Monsieur BONIN précise que sont prioritaires au niveau de la CAF les financements intercommunaux. Concernant les amplitudes horaires, il estime que la mutualisation permettra d'offrir au mieux ce service. Enfin, il souligne que le manque de place est constant et que la création de places supplémentaires ne permettra de l'enrayer que provisoirement.

Adopté à l'unanimité

<b>2008/95 - Création d'un chantier d'insertion « entretien du petit patrimoine rural bâti »</b>
--

**Rapporteur : Jean Paul SOURROUILLE**

Monsieur SOURROUILLE rappelle que des chantiers d'insertion « environnement » sont déjà mis en place et portés par le PLIE. Ce chantier d'insertion permettra de découvrir les métiers du bâtiment et de se former à un secteur d'activité porteur d'emploi. Il souligne que le territoire dispose d'un patrimoine intéressant qui pourrait être mis à la disposition de la politique touristique. Un état des lieux sera demandé à chaque commune. La création de ce chantier fera l'objet d'un marché public passé avec une structure d'insertion pour une durée de trois ans.

Adopté à l'unanimité

**2008/96 - Contrat opérationnel avec le Conseil Général de la Gironde**

**Rapporteur : Bernard FATH**

Monsieur FATH rappelle que la charte de pays a été adoptée en juin 2004 et que la convention d'objectifs a été proposée par le CG. Cette politique de contractualisation s'est poursuivie depuis lors et a permis de bénéficier de subventions. De nombreux dossiers sont éligibles et ont été déposés.

Adopté à l'unanimité

**2008/97 - Modification du périmètre du site Natura 2000 « bocage humide de Cadaujac et Saint Médard d'Eyrans »**

**Rapporteur : Monsieur le Président**

Durant l'élaboration du document d'objectifs, il est apparu que sur le périmètre proposé par l'Etat, certaines zones n'avaient plus d'intérêt environnemental alors que sur d'autres secteurs il y avait des enjeux intéressants. Ce périmètre a donc été légèrement modifié.

Monsieur GAZEAU informe que le Conseil municipal a émis un avis favorable mais a fait une remarque. En effet, le trait est assez imprécis. Dans la zone humide il y a une zone rouge qui est inondable et en bordure une zone bleue qui est constructible sous certaines conditions. La commune a souhaité que le périmètre soit sur la zone rouge.

Monsieur le Président rappelle qu'un site identifié Natura 2000 n'est pas obligatoirement inconstructible.

Monsieur LEMIRE souligne la difficulté qu'il avait eu à faire comprendre Natura 2000 au Conseil municipal il y a quelques années. Il se félicite que quelques années après le Conseil municipal ait considéré que c'était une chance d'avoir cette zone protégée.

Monsieur le Président rejoint les propos de M. LEMIRE et estime que c'est une chance pour un territoire d'avoir ce dispositif ainsi que pour les propriétaires fonciers qui peuvent bénéficier des accompagnements de l'Etat.

Adopté à l'unanimité

**2008/98 - Document d'objectifs Natura 2000 - Réseau hydrographique du Saucats et du Gât Mort - Comité de pilotage - désignation des représentants de la CCM**

**Rapporteur : Céline LIEBAUT JANY**

Madame LIEBAUT JANY reprend les propos précédents et estime également que c'est une chance d'avoir sur le territoire un patrimoine aussi riche.

Sur cette délibération, il s'agit de désigner Monsieur Le Président comme représentant au comité de pilotage.

Adopté à l'unanimité

**2008/99 - Partenariat avec l'AAPPMA de l'Eau Bourde**

**Rapporteur : Céline LIEBAUT JANY**

Cette association de pêche agréée est extrêmement compétente techniquement et offre de par la surveillance qu'elle exerce sur les cours d'eau, la possibilité pour la collectivité d'être au plus près de la réalité du terrain. Elle appuie également l'action du technicien rivière par ses alertes, notamment au niveau des embâcles et joue également un rôle d'animation au travers de diverses manifestations. La proposition est de 1 300 €.

Adopté à l'unanimité

**2008/100 - Bassins versants et bords de Garonne - programmation 2008**

**Rapporteur : Céline LIEBAUT JANY**

Il s'agit au travers des DIG de disposer d'un outil de gestion globale des cours d'eau puisqu'une étude en amont a permis d'appréhender la totalité des cours d'eau. En ce qui concerne le Saucats, la procédure est déposée, l'enquête est en cours et se termine le 30 juin. Les travaux concernent principalement les portes à flots. En ce qui concerne le Gât Mort et l'Eau Blanche, les procédures sont en cours. La CCM peut cependant mener des actions sur des sections communales.

Adopté à l'unanimité

**2008/101 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets année 2007**

**Rapporteur : Jean André LEMIRE**

- Les ordures ménagères résiduelles : ce sont celles dans les bacs verts. En 2007, la CCM a collecté 9 189 tonnes. Depuis trois ans, ce tonnage est maintenu en dépit de l'augmentation de la population. De plus, depuis 2002 ce tonnage a fortement diminué pour arriver à stagnation. Les OMR sont apportées à ASTRIA sous l'égide de l'UCTOM. La production est de 260 kgs/habitant/an.

- La collecte sélective : les sacs jaunes. En 2007, ce sont 2 254 tonnes qui ont été valorisées, soit une augmentation de 18% des emballages recyclés. Le taux de refus est de 10%. La production est de 64 kgs/habitant/an.

- La collecte du verre : se fait par apport volontaire. Les ratios sont de 30 kgs/habitant/an (soit + 54% par rapport à 2002).

- Les déchetteries : la gestion se fait selon des lots différents avec des prestataires distincts.

La déchetterie de l'Arnahurt collecte 5 074 tonnes, soit 700 tonnes de plus que Migelane. Concernant le nombre d'entrées, il y en a plus à Migelane mais avec un tonnage inférieur.

- Le compostage : ce sont 15% des foyers qui en sont équipés. La CCM participe à hauteur de 12 €.

- Les recettes de fonctionnement : elles ont trois sources : la perception de la TEOM, les subventions, les performances de la collecte sélective (vente des matériaux issus des déchets valorisés).

- Les incivilités : il appartient à chaque commune de lutter contre les incivilités, notamment au pied des points d'apport volontaire. La CCM met en place des campagnes de sensibilisation auprès des scolaires.

- Les perspectives : stabiliser les tonnages d'OMR, augmenter les performances de la collecte sélective, contenir les augmentations de la TEOM.

Monsieur le Président complète cette intervention sur la relance des marchés et la hausse du prix du carburant qui va influencer sur les prix proposés.

Adopté à l'unanimité

**2008/102 - ZA les Pins Verts - Vente d'un lot à SARL Arbres Aquitaine Duprat**

**Rapporteur : Jean CLAVERIE**

Cette société est actuellement implantée à Léognan et souhaite des locaux plus grands pour développer son activité de stockage et d'entreposage.

Adopté à l'unanimité

**2008/103 - ZA les Pins Verts à Saucats - Vente d'un lot à DMS Aquitaine**

**Rapporteur : Jean CLAVERIE**

Cette société fait de la recherche de fuites sur canalisations. La société compte 8 salariés. Ils ont comme clients des experts et des syndics.

Adopté à l'unanimité

**2008/104 - ZA les Pins Verts à Saucats - Vente d'un lot à SARL Electricité des Graves**

**Rapporteur : Jean CLAVERIE**

Cette société est basée à Hostens mais sa zone de clientèle est davantage sur le territoire de la CCM. Leur clientèle est composée de particuliers et de collectivités.

Adopté à l'unanimité

**2008/105 - Site Montesquieu - Promesse synallagmatique de vente à la société Synapse Robotics**

**Rapporteur : Jean CLAVERIE**

Cette société réalise des simulations et la fabrication d'appareils de palettisation et d'emballage pour des sociétés qui ont besoin de mettre des marchandises sous film plastique. Cette société emploie 14 personnes et envisage 5 recrutements.

Adopté à l'unanimité